

Aviva Small & Mid Caps Euro ISR

FR0010838607 I

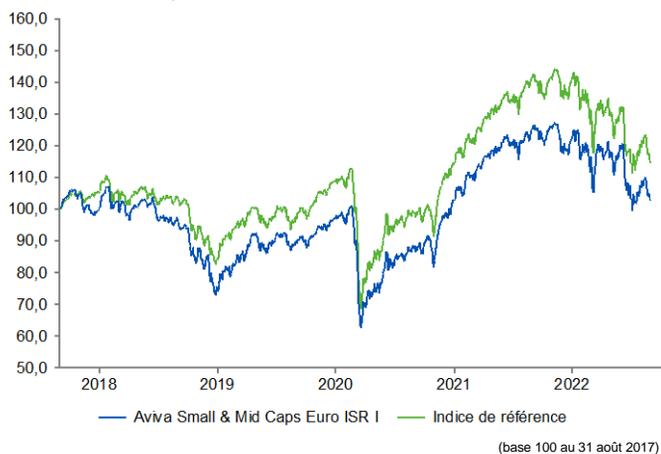
Reporting mensuel au 31 août 2022



■ Valeur liquidative : 18 805,04 €

■ Actif net du fonds : 84 154 024 €

■ Évolution de la performance



■ Performances cumulées

	1M	Ytd	1Y	3Y	5Y	8Y	10Y
Fonds	-4,7%	-16,0%	-18,0%	14,5%	2,6%	33,3%	63,6%
Indicateur de référence	-5,0%	-18,7%	-19,0%	17,5%	14,6%	52,0%	113,5%

■ Performances annuelles

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds	-3,2%	7,5%	-24,1%	28,2%	6,0%	19,0%
Indicateur de référence	1,5%	22,2%	-19,7%	28,2%	5,5%	23,3%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances présentées s'entendent dividendes/coupons réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois.

■ Principaux indicateurs de risque *

	Fonds	Indice de référence
Max drawdown (1)	-38,2	-39,3
Délai de recouvrement (1)	281	280

	1Y	3Y	5Y
Ratio de Sharpe *	-0,93	0,23	0,05
Ratio d'information *	0,42	-0,25	-0,48
Tracking error *	3,65	3,20	4,38
Volatilité fonds *	19,29	23,62	20,95
Volatilité indice *	18,90	23,46	20,03

* Source : Six Financial Information (1) sur 156 semaines (arrêté au dernier vendredi du mois)

■ Notation(s)

Six Financial Information



■ Date de création

1 février 2010

■ Forme juridique

FCP de droit français

■ Devise

EUR (€)

■ Intensité carbone

Fonds	Indice
154,18	153,99

Tonne(s) de CO2 par million de \$ de revenus (source : BRS & MSCI)

■ Couverture intensité carbone

Fonds	Indice
97,89%	97,28%

■ Score ESG

Fonds	Indice
7,01	6,50

■ Couverture score ESG

Fonds	Indice
97,89%	97,07%

■ Dernier détachement

Date	Montant net
-	-

■ Orientation de gestion

Le FCP vise à réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, le MSCI EMU Small Cap Index, en investissant sur les marchés actions des pays de la zone euro, et en appliquant un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable).

■ Indice de référence

MSCI EMU Small Cap Index (dividendes nets réinvestis)

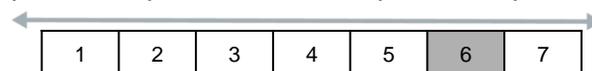
■ Durée de placement minimum recommandée

Supérieure à 5 ans

■ Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

■ Gérant(s)

Xavier Laurent



Frédérique Nakache



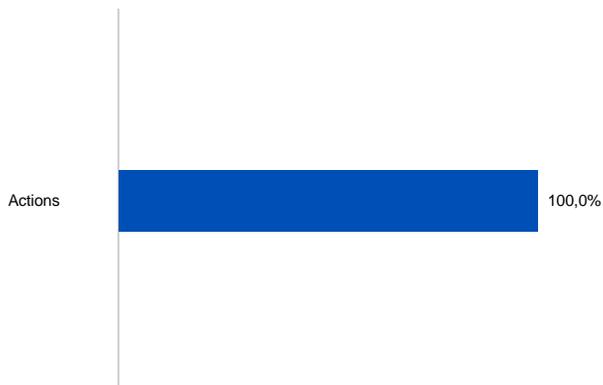
Aviva Small & Mid Caps Euro ISR

FR0010838607 I

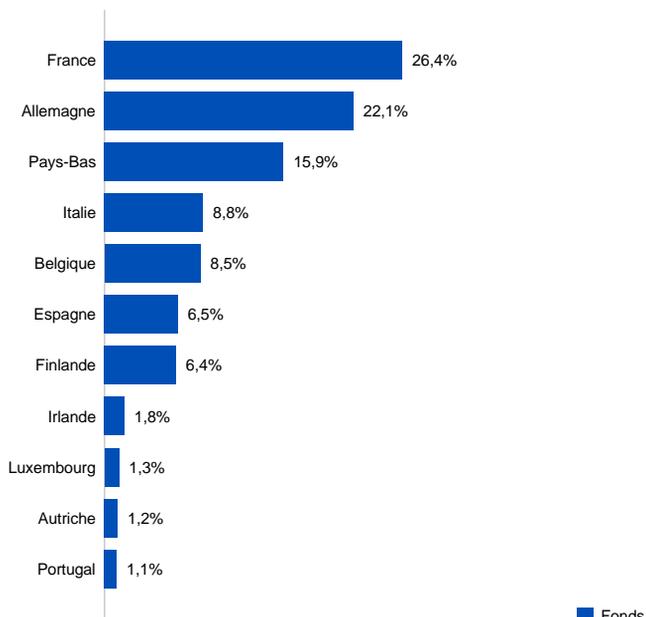
Reporting mensuel au 31 août 2022



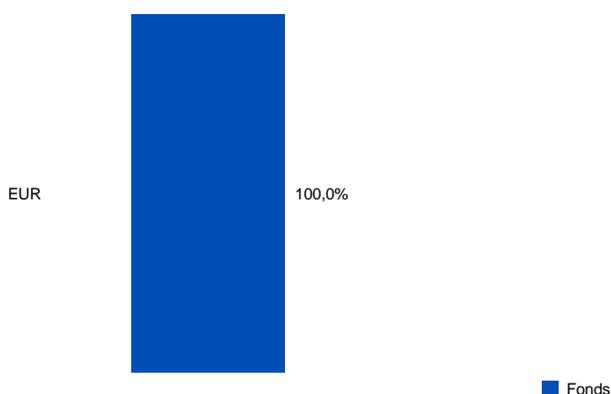
Répartition par type d'actif



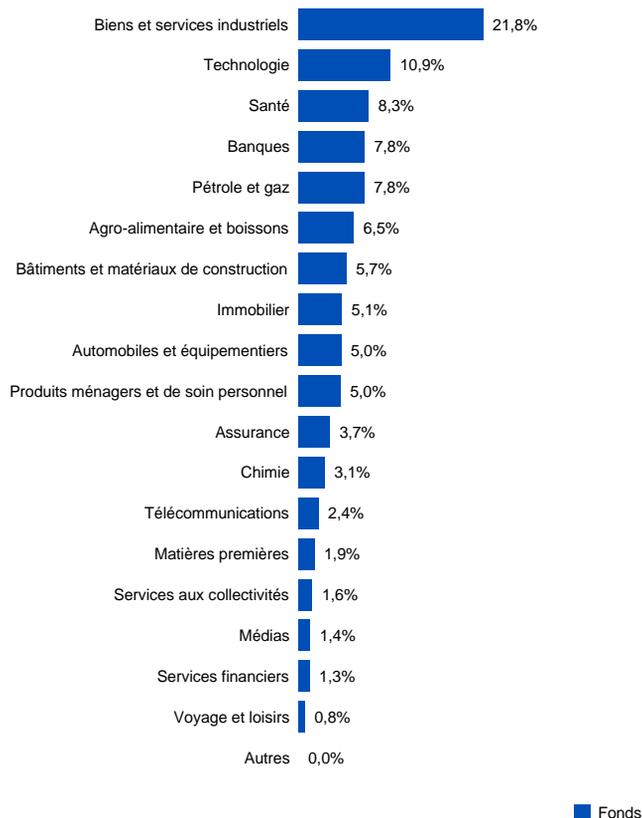
Répartition géographique



Répartition par devise



Répartition par secteur

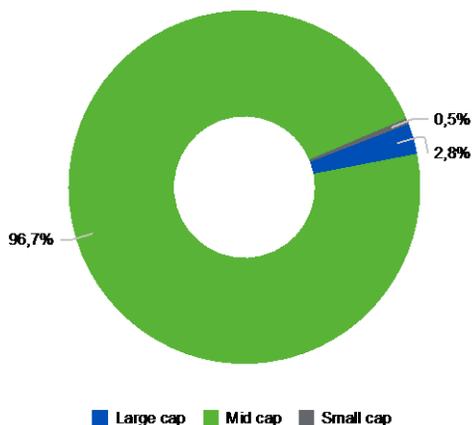


Principales positions

Nom	Pays	Secteur	% Actif
ASR NEDERLAND NV	Pays-Bas	Assurance	3,7%
BANCO DE SABADELL SA	Espagne	Banques	2,9%
AIXTRON SE	Allemagne	Technologie	2,9%
UBISOFT ENTERTAINMENT SA	France	Produits ménagers et de soin personnel	2,7%
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	Espagne	Pétrole et gaz	2,6%
K&S AG	Allemagne	Chimie	2,6%
SOPRA STERIA GROUP	France	Technologie	2,5%
SPIE SA	France	Biens et services industriels	2,5%
FREENET AG	Allemagne	Télécommunications	2,4%
SBM OFFSHORE NV	Pays-Bas	Pétrole et gaz	2,3%

Nombre total de lignes (action) : 65

Répartition par taille de capitalisation



Large cap : sup. 10 milliards €
Mid cap : entre 500 millions et 10 milliards €
Small cap : inf. 500 millions €.

La ventilation concerne les actions détenues en direct et par transparence.

Principales surpondérations

Nom	Secteur	% Actif	Surpondération
AIXTRON SE	Technologie	2,9%	-
ARCADIS NV	Biens et services industriels	1,5%	-
ACKERMANS & VAN HAAREN NV	Services financiers	1,3%	-
ASM INTERNATIONAL NV	Technologie	1,1%	-
ARGAN SA	Immobilier	1,0%	-

Principales sous-pondérations

Nom	Secteur	% Actif	Sous-pondération
INSTONE REAL ESTATE GROUP SE	Immobilier	0,5%	-
KINPOLIS GROUP NV	Voyage et loisirs	0,8%	-
RECTICEL NV	Chimie	0,5%	-
TAG IMMOBILIEEN AG	Immobilier	0,7%	-
TERACT SA	Autres	0,0%	-

Commentaire de gestion

Après un début de mois tranquille, les actions américaines ont marqué le pas au cours de la deuxième quinzaine, pénalisées par certains indicateurs témoignant du ralentissement de l'économie américaine. La chute s'est accélérée après le discours offensif du président de la Réserve Fédérale lors du symposium des banquiers centraux à Jackson Hole. En Europe aussi, le retour sur terre a été brutal fin août. Les actions, bien orientées au cours de la première quinzaine, ont basculé dans le rouge, pénalisées par la dégradation des perspectives économiques du Vieux Continent. Les résultats des enquêtes PMI ont notamment confirmé l'impact négatif de l'inflation sur la consommation des ménages. Dans le sillage de Jerome Powell, les propos très offensifs de plusieurs gouverneurs de la BCE à Jackson Hole ont signé la fin de l'embellie. L'annonce d'une inflation record en zone euro en août, à +9,1% a noirci un peu plus le tableau. Les marchés actions européens ont chuté de plus de 5% en un mois. Les valeurs immobilières et technologiques, les plus sensibles à la hausse des taux d'intérêt, ont particulièrement souffert.

En août, la valorisation du portefeuille a fortement baissé mais sa performance était au dessus de l'indicateur de référence. Ce mois-ci, nous avons initié Vilmorin & Cie ainsi que renforcé nos engagements sur Technip Energies et Ubisoft Entertainment. En face, nous avons cédé Telenet, Novem Group et OVH ainsi qu'allégé notre position sur Faurecia.

Sur le plan des contributions à la performance, l'allocation dans les secteurs des biens de consommation et services, avec Ubisoft entertainment et Sixt ainsi que dans la chimie avec K+s et Lanxess, contribuent positivement à la performance. Du côté des paris négatifs, le secteur de la technologie fait défaut sur la période. Cela est dû à nos surpondérations sur Sopra Steria et Aixtron.

Aviva Small & Mid Caps Euro ISR

FR0010838607 I

Reporting mensuel au 31 août 2022



Principales caractéristiques

Société de gestion	Abeille Asset Management	Dépositaire	Société Générale S.A.
Code ISIN	FR0010838607	Conservateur	Société Générale S.A.
Forme juridique	FCP de droit français	Heure limite de souscription	11h30
Date de création	1 février 2010	Droits d'entrée max	4.0%
Durée de placement min. recommandée	Supérieure à 5 ans	Frais de gestion max TTC	1.0%
Fréquence de valorisation	Journalière	Commission de surperformance ⁽¹⁾	20%
Investissement min. initial	1 part	Publication des VL	www.avivainvestorsfrance.fr
Investissement min. ultérieur	Néant	Commissaire aux comptes	RSM France
Indice de référence	MSCI EMU Small Cap Index (dividendes nets réinvestis)	Affectation des résultats	Capitalisation
		Ticker Bloomberg	AVTSMCI

Définitions

La **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité).

Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

L'**intensité carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisé par million de \$ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

(1) La commission de surperformance (20% de la surperformance) est calculée selon la méthode de l'actif indicé, qui est fondée sur la comparaison entre l'actif réel du fonds (net de frais de gestion) et un « actif de référence ». L'actif de référence est un actif incrémenté au taux de l'indice de référence de l'OPC et présentant les mêmes mouvements de souscriptions et rachats que le fonds réel. Cette commission est calculée sur une période d'observation allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Si, au cours de la période d'observation, l'actif réel du fonds est supérieur à l'actif de référence et que la performance l'OPCVM est positive, alors la commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre ces deux actifs. Pour de plus amples informations concernant les commissions de surperformance, veuillez-vous reporter au prospectus du fonds.

Contacts

Aviva Investors France : 14, rue Roquépine - 75008 Paris

Tel : 01 76 62 90 00 - Fax : 01 76 62 91 00

Email : clients@avivainvestors.com

Information importante

Ce document est établi par Abeille Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 335 133 229. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Abeille Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie.

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit, ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre.

La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Abeille Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Abeille Asset Management.

Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.

Le 22 novembre 2021, Aviva Investors France change de nom et devient Abeille Asset Management. Ce changement de dénomination sociale s'inscrit dans le cadre de l'intégration des entités du Groupe Aviva à Aéma Groupe à la suite de la cession des activités françaises du Groupe Aviva plc à Aéma Groupe en date du 30 septembre 2021. Abeille Asset Management n'appartenant plus au Groupe Aviva plc, elle ne saurait être tenue responsable des publications effectuées par Aviva plc et ses filiales sur le territoire français.

Sources pour toutes les données : Abeille Asset Management

Les OPC sous-jacents de la gamme Abeille Asset Management détenus en portefeuille, sont calculés par transparence.